



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## Tour du Limousin 2022 Incidences sur la circulation et le stationnement du lundi 15 au vendredi 19 août

À l'occasion du 55<sup>e</sup> Tour du Limousin qui aura lieu du 16 au 19 août, le stationnement et la circulation des véhicules seront modifiés du lundi 15 au vendredi 19 août.

### > Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit :

- **Le lundi 15 août de 6 heures à 20 heures :**

- **Avenue Émile-Labussière**, entre la rue de Bellac et la rue Montesquieu.

- **Du jeudi 18 août à 21 heures au vendredi 19 août à 22 heures :**

- **Boulevard de Beaublanc**, sur le terre-plein central et les places de stationnement situées au droit du Parc des sports, entre la rue de Saint-Gence et la rue de Bellac.

- **Boulevard du Vigenal**, sur le petit parking situé au droit des n°100 à 104 (angle avec la rue de Bellac).

- **Boulevard de Beaublanc**, sur le parking situé à l'angle de la rue Bréguet.

- **Le vendredi 19 août de 6 heures à 20 heures :**

- **Rue de Bellac**, entre l'intersection du boulevard du Vigenal et du boulevard de Beaublanc d'une part et la rue Denis-Papin d'autre part, et sur la totalité des places situées sur l'aire de stationnement au droit du n°67.

- **Rue Denis-Papin**

- **Allée Jean-Bouin**

- **Rue Pierre-de-Coubertin**

- **Rue de Saint-Gence** sur la totalité des parkings situés au droit de l'accès au complexe Beaublanc (face aux n°25 à 43), et côté impair (au droit des n°51 à 31). Mais sera maintenu un couloir de circulation de 3m50 afin de garantir aux riverains l'accès à leur garage et de permettre la circulation des véhicules de secours dans l'exercice de leur fonction.

- **Le vendredi 19 août de 10 heures à 20 heures :**

- **Rue Vaucanson**, entre la rue de Bellac et la rue Joseph-Guillemot.

- **Rue Joseph-Guillemot**

- **Rue de Saint-Gence**, entre la rue Joseph-Guillemot et la rue de Beauvais.

- **Rue de Beauvais**

- **Rue Étienne-Moineville**, entre la rue de Beauvais et la rue de Veyrac.

- **Rue de Veyrac**

- **Avenue de Landouge**, entre la rue de Veyrac et la rue Jules-Ladoumègue.

- **Rue Jules-Ladoumègue**

- **Rue Jean-Le-Bail**, entre la rue Jules-Ladoumègue et l'avenue du Président-Vincent-Auriol.

- **Avenue du Président-Vincent-Auriol**, entre la rue Jean-Le-Bail et l'avenue du Président-Ren -Coty.

- **Avenue du Président-René-Coty**, entre l'avenue du Président-Vincent-Auriol et le boulevard de la Borie.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## > La circulation des véhicules sera provisoirement interdite :

### • Le vendredi 19 août de 7 heures à 22 heures :

- Boulevard de Beaublanc ,dans le sens boulevard du Vignal -> boulevard de la Borie.
- Rue Pierre-de-Coubertin
- Allée Jean-Bouin

*Une limitation de vitesse à 30 km/h sera instaurée boulevard de Beaublanc dans le sens boulevard de la Borie -> boulevard du Vignal entre 7 heures et 12 heures 30.*

### • Le vendredi 19 août de 15 heures 30 à 16 heures 15 :

- Rue Georges-Constanty
- Rue de Valparaiso
- Rue Marguerite-Youcenar

### • Le vendredi 19 août de 12 heures 30 à 19 heures :

- Rue du Petit Bellegarde, entre la rue de L'Hermiterie (Couzeix) et la rue de Saint-Gence.
- Rue de Saint-Gence, entre la rue du Petit Bellegarde et la rue de Beauvais.
- Rue de Beauvais
- Rue Étienne-Moineville, entre la rue de Beauvais et la rue de Veyrac.
- Rue de Veyrac
- Avenue de Landouge, entre la rue de Veyrac et la rue Jules-Ladoumègue.
- Rue Jules-Ladoumègue
- Rue Jean-Le-Bail, entre la rue Jules-Ladoumègue et l'avenue du Président-Vincent-Auriol.
- Avenue du Président-Vincent-Auriol, entre la rue Jean-Le-Bail et l'avenue du Président-René-Coty.
- Avenue du Président-René-Coty, entre l'avenue du Président-Vincent-Auriol et le boulevard de la Borie.
- Boulevard de la Borie, entre le boulevard de Beaublanc et l'avenue Albert-Thomas, dans les deux sens de circulation.
- Boulevard de Beaublanc dans le sens boulevard de la Borie → boulevard du Vignal.
- Rue de Bellac, entre le boulevard de Beaublanc et la rue Denis-Papin.
- Carrefour boulevard de Beaublanc/rue de Bellac (partie)
- Rue Vaucanson, entre la rue de Bellac et la rue Joseph-Guillemot.
- Rue Joseph-Guillemot
- Rue de Saint-Gence, entre la rue Joseph-Guillemot et la rue de Beauvais, et entre la rue Joseph-Guillemot et le boulevard de Beaublanc.

Par conséquent, l'ensemble des voies débouchant sur le circuit seront mises en impasse : rue Bréguet, avenue du Parc, rue Paul-Ducourtieux, rue Édouard-Michaud, rue Mignet, rue Eusèbe-Bombal, avenue Albert-Thomas (bretelle de sortie sur le boulevard de Beaublanc), rue de la Rochefoucauld, rue Vaucanson (entre l'allée Mansart et la rue Joseph-Guillemot), rue Jules-Renard, rue Albert-Samain, rue Alphonse-Daudet, rue Alexandre-Dumas, rue Émile-Litré, rue Alexandre, allée Mathieu-Morel, allée du Moulin Rabaud, rue du Puy Réjaud, allée du Coyol, rue Lucien-Fontanarosa, rue Mary-Cassatt, rue de la Chabeaudie, rue du Fraud, rue Martin-Freminet, route du Landou, chemin des Quatre Pins, voie communale 208, allée des Champs de Beauvais, allée de la Grande Terre, rue Jack-London, rue de la Déliade, rue Étienne-Moineville



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 8 août 2022

(entre la rue du Cavou et la rue de Beauvais), **rue du Mas Bilier, allée de Veyras, chemin rural 215, rue des Lucioles, avenue Roland-Dorgeles, rue du Moulin Roux, rue du Mas Batin, rue Léonard-de-Vinci, allée Jean-Rebier, rue du Maréchal-Foch, bretelle de sortie située sur la RD 941 à hauteur du passage supérieur de la rue du Maréchal-Joffre** dans le sens Limoges → Angoulême, **boulevard du Vignal** entre et dans le sens boulevard des Arcades → boulevard de Beaublanc.

**Une limitation de vitesse à 30 km/h sera instaurée boulevard du Vignal** dans le sens avenue de Louyat → boulevard de Beaublanc.

**Deux passages piétons protégés provisoires seront aménagés** au droit du n°37 boulevard de Beaublanc et au droit de la crèche de Beaublanc. La traversée des piétons sera régulée par les organisateurs.

**La rue de Bellac**, située dans la portion comprise entre les tronçons du boulevard du Vignal (entre les 2 terres plein), **sera inversée de sens de circulation** afin de permettre aux véhicules circulant boulevard du Vignal dans le sens boulevard des Arcades → boulevard de Beaublanc, d'être déviés par la rue de Bellac en direction du centre-ville **le vendredi 19 août de 12 heures 30 à 19 heures.**

**Le sens de circulation des véhicules boulevard du Vignal sera inversé et un sens unique sera instauré** entre et dans le sens boulevard du Vignal → boulevard de Beaublanc dans la partie comprise entre le n°99 et la rue de Bellac **le vendredi 19 août de 12 heures 30 à 19 heures.**

Les véhicules circulant boulevard de la Borie en direction du boulevard de Beaublanc auront l'**obligation de tourner à droite avenue Albert-Thomas du jeudi 18 août à 6 heures au vendredi 19 août à 23 heures.**

### > **Des déviations seront instaurées pour les voies suivantes :**

- **Le vendredi 19 août de 7 heures à 12 heures 30 et de 17 heures 30 à 21 heures :**

- Rue Vaucanson

- **Le vendredi 19 août de 12 heures 30 à 22 heures :**

- Rue Denis-Papin  
- Rue de Brouillebas  
- Avenue Montjovis  
- Avenue Albert-Thomas  
- Avenue du Général-Leclerc  
- Avenue de Louyat  
- Rue Halévy  
- Rue de Bellac

La circulation des véhicules d'un poids total en charge supérieur à 3,5 tonnes sera provisoirement autorisée rue de Brouillebas le vendredi 19 août de 7 heures à 22 heures.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 8 août 2022

### > Accès des riverains

**Les riverains pourront quitter leur domicile le vendredi 19 août au plus tard à 12 heures 30 par les voies suivantes :** carrefour boulevard de la Borie/boulevard René-Coty, carrefour avenue René-Coty/rue du Maréchal-Foch, rue Jules-Renard, carrefour rue Jules-Renard/rue de Saint-Gence, carrefour rue de Saint-Gence/impasse Morel, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Puy Rejaud, carrefour rue de Saint-Gence/allée du Coyol, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Mas Blanc, carrefour rue de Saint-Gence/rue du Moulin, carrefour rue de Saint-Gence/rue Fontanarosa, carrefour rue de Saint-Gence/rue Martin-Fréminet, carrefour rue de Saint-Gence/rue Fraud, carrefour rue de Saint-Gence/rue de la Chabeaudie, carrefour rue de Beauvais/rue de la Déliade, carrefour RD 941/avenue de Landouge, carrefour avenue de Landouge/rue de Mas Batin.

4

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges